

3 Lever les freins liés aux représentations sociales : informer/sensibiliser sur les effets pédagogiques et psychologiques négatifs du redoublement

Faire évoluer les représentations sociales autour du redoublement par la diffusion de la recherche dans le cadre de formation et de sessions d'information : en direction des enseignants (formation au dialogue d'orientation avec les parents, mallette pédagogique pour

les chefs d'établissement dans le cadre de réunions de sensibilisation sur le redoublement) **et en direction des parents et des élèves, notamment lycéens** (mallette pédagogique pour les fédérations de parents d'élèves pour l'organisation de réunions de sensibilisation sur le redoublement, sensibilisation au redoublement dans la formation des collégiens et des lycéens).

L'opération du Cnesco

UNE CONFÉRENCE DE CONSENSUS

Le Cnesco et l'Ifé/ENS de Lyon ont organisé une conférence de consensus intitulée « **Lutter contre les difficultés scolaires : le redoublement et ses alternatives ?** » en janvier 2015. Après avoir pris connaissance de la littérature scientifique, écouté les experts et les praticiens lors des séances publiques, les membres du jury se sont réunis pour aboutir, à la rédaction de recommandations sur le redoublement.

DES PARTENARIATS SOLIDES

Le Cnesco s'est associé à l'Institut français de l'Éducation (Ifé)/ENS de Lyon pour l'organisation de la conférence de consensus. Ont été également partenaires de cette conférence l'École supérieure de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESENESR), Réseau Canopé, le réseau des Espé et le Café Pédagogique.

UNE LARGE DIFFUSION

Le Cnesco a assuré une large diffusion autour de la conférence et de son dossier de ressources.

47 700

pages vues sur
le dossier de
ressources en ligne

81

citations de la
thématique
dans la presse

2 200

visionnages
des vidéos

DES RESSOURCES RICHES

Évaluations scientifiques :

■ **3 rapports scientifiques d'évaluation** (déc. 2014) :

- *Le redoublement en France et dans le monde : une comparaison statistique et réglementaire*, Cnesco ;
- *Le redoublement en France et dans le monde : de l'étude de ses impacts à la croyance en son utilité*, Cnesco ;
- *Le redoublement en France et dans le monde : quelles alternatives au redoublement ?*, Cnesco ;

■ **1 synthèse des rapports** (déc. 2014) :

Synthèse : le redoublement et ses alternatives, Cnesco ;

■ **1 enquête originale du Cnesco** auprès des collégiens et des lycées sur leur perception du redoublement (janv. 2015) ;

■ **1 évaluation sur le coût du redoublement**

commandée à l'Institut des Politiques Publiques (IPP) (janv. 2015).

Recommandations et diffusion :

■ **1 série de recommandations issues du jury de la conférence** pour faire baisser le redoublement et le remplacer par des solutions efficaces (janv. 2015) ;

■ **1 dossier de ressources** contenant les rapports, les recommandations, les podcasts des experts et des projets innovants (janv. 2015) ;

■ **1 ouvrage grand public** *Faut-il encore redoubler ?*, A. Heim, C. Steinmetz, A. Tricot, Canopé Éditions (mai 2015) ;

■ **1 dossier d'auto-formation** ESENESR-Réseau Canopé (sept. 2016).

Pour consulter le dossier complet : www.cnesco.fr/fr/redoublement/

Évaluation des élèves dans la classe

EN RÉSUMÉ

Une majorité des pays de l'OCDE affirme le principe de la liberté pédagogique des enseignants. Cependant **le développement de nouvelles normes** (des programmes scolaires formulés en objectifs pédagogiques ou en *standards* avec des recommandations concrètes sur les pratiques d'évaluation) **a progressivement encadré l'activité évaluative des enseignants dans la classe et dans les établissements**. Cette multiplication des normes a conduit à des modalités d'évaluation, imposées aux enseignants, très diverses selon les pays.

Le rapport du Cnesco a apporté un regard scientifique, appuyé par l'expertise de chercheurs internationaux, et une méthodologie propre en identifiant des critères précis de **comparaison de politiques d'évaluation des élèves par des enseignants dans la classe**.

CHIFFRES CLÉS

- En France, **moins de 20 % des enseignants** de collège déclarent demander régulièrement à leurs élèves de s'évaluer eux-mêmes, contre **70 % des enseignants anglais** (TALIS, 2013).
- En France, au collège, les pratiques de collaboration en matière d'évaluation des élèves concernent les **trois quarts des enseignants**. En revanche, en Australie, en Suède ou en Angleterre, seuls quelque **5 % des enseignants** déclarent ne pas collaborer en matière d'évaluation (TALIS, 2013).

SYNTHÈSE DE L'ANALYSE

- 1 **Dans les pays de l'OCDE, les réglementations nationales en matière d'évaluation des élèves sont de plus en plus contraignantes**
- **Depuis plus de 30 ans, la liberté pédagogique des enseignants s'est trouvée progressivement encadrée par des réglementations qui se sont multipliées.**
- L'apparition de nouvelles normes d'évaluation a conduit à une diversification des modalités d'évaluation imposées aux enseignants.

- 2 **Dans chaque pays, la vision politique de l'école conditionne le système d'évaluation des élèves dans la classe**
- **Certains pays nordiques, comme la Finlande, la Suède ou le Danemark, ont supprimé les notes, notamment au primaire.** L'interdiction des notes ne signifie pas un moindre encadrement du travail d'évaluation de l'enseignant. Au contraire, souvent, les bilans qualitatifs des élèves sont plus étayés.
- **D'autres pays, comme la Suède, ont remplacé la notation chiffrée par une évaluation en niveau de performance** (par exemple par lettres).
- La suppression des notes suscite des débats nationaux et **la réglementation en la matière peut évoluer en fonction des alternances politiques**.